

**Le nombre d'informations vous semble-t-il ? \***

- Trop important
- Adéquat
- Insuffisant

**Visuellement, vous diriez que le Magazine municipal est (plusieurs réponses possibles) \***

- Agréable à lire
- Bien organisé
- Suffisamment illustré
- Trop chargé
- 

Autre

**Avez-vous des suggestions à nous soumettre ?**

**Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) \***

- J'accepte la politique de confidentialité.

**REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Rumilly – Service Communication. La base légale du traitement est le consentement.*

*Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service communication.*

*Les données sont conservées jusqu'au 31 décembre 2021.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou retirer votre consentement à tout moment par un simple mail adressé au délégué à la protection des données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter, le cas échéant, notre déléguée à la protection des données : Adeline Dufournet à l'adresse mail [DPD@mairie-rumilly74.fr](mailto:DPD@mairie-rumilly74.fr)*

*Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

**Merci pour votre participation !**



**Partagez-nous**

**vos avis  
et vos envies  
sur le magazine municipal**

La dernière parution du magazine municipal de la Ville de Rumilly remonte à novembre 2019. Il fera son retour à l'automne 2021. A cette occasion, nous souhaitons recueillir vos avis sur son contenu !

Le magazine municipal est une source d'information privilégiée par de nombreux habitants. Distribué à la fois dans les boîtes aux lettres des rumilliens, mais également dans les services municipaux, c'est un outil de communication efficace avec une grande portée. La Ville de Rumilly voit sa population grandir chaque année et il est nécessaire de tenir informées toutes les générations.

**L'équipe municipale souhaite le relancer à l'automne, c'est l'occasion d'interroger les rumilliens sur ce qu'ils pensent du magazine et sur ce qu'ils aimeraient y trouver.**

Cette démarche simple et ouverte permettra de jauger l'attractivité du magazine et la bonne réception des informations par les habitants, et de répondre au mieux aux attentes de ses lecteurs.

Les dernières éditions du Rumilly.com sont consultables sur le site internet de la Ville [mairie-rumilly74.fr](http://mairie-rumilly74.fr), dans la rubrique «Kiosque».

**Pour participer, remplissez le questionnaire jusqu'au 19 juillet 2021 :**

- en ligne sur [www.mairie-rumilly74.fr/avis-magazine-municipal](http://www.mairie-rumilly74.fr/avis-magazine-municipal)
- ou via ce formulaire papier à déposer à l'accueil de la mairie.